



BROISSAND Architectes est une agence d'Architecture créée en 1998 par Renaud BROISSAND diplômé de l'Ecole d'Architecture de PARIS-BELLEVILLE en 1990. Tout d'abord l'agence a réalisé des opérations de logements collectifs remarquables en région Rhône-Alpes (Annecy), depuis 2005, elle s'est orientée également vers la conception et la réhabilitation d'équipements sportifs publics, notamment les piscines/centres aquatiques « HQE ».

Se voulant héritière d'une tradition d'adaptation vernaculaire des paradigmes de l'architecture moderne, notre démarche se trouve entre une référence aux avant-gardes du vingtième siècle et une affirmation du contexte culturel et géographique. Le paysage ouvre la possibilité d'un art poétique encore plus signifiant et une exploration sereine du modernisme selon la double perspective de l'abstraction et de la nature. Un prolongement renouvelé de cette recherche semble à l'œuvre dans les formes et le traitement des espaces et des matériaux de l'architecture. Privilégiant les figures simples et les matériaux bruts, nous nous attachons à trouver des solutions claires et concises qui équilibrent les contraintes du site et les données programmatique et réglementaire afin de rendre à chaque projet sa spécificité.

Citoyens préoccupés par les problèmes d'environnement, nous en sommes aussi les acteurs dans le cadre de la construction; nous développons des projets mettant en œuvre les meilleures techniques propres à améliorer les « performances » environnementales de nos bâtiments sans sacrifier l'intérêt architectural de nos propositions. Nous tenons ainsi à contrarier les dangers d'une tendance hégémonique et idéologique d'une « Ecologie ».

Cette approche a guidé les études que nous avons menées pour la Piscine du Cateau-Cambresis dans le Nord et le projet de logements HQE pour l'Eco-quartier de Montlouis-sur-Loire, ces projets concrétisent les différents axes de recherche en matière de bâtiment « HQE ».

Très concernés par la discipline architecturale comme pratique mais également comme culture, nous défendons l'éthique de la construction où l'esthétique ne vaut que si les exigences techniques et économiques des opérations sont respectées. L'attention à la valeur d'usages et l'exigence de qualité des espaces nous a permis de développer une méthode de travail efficace et d'ancrer quelques certitudes pour aborder chaque nouveau projet sereinement et efficacement.

Ont participé aux travaux de l'agence à divers titres et fonctions, merci à eux :

Blanche SIZARET, Alice VARINOT, Isabelle COOREMANS, Augustin BRISEDOU, Claire, Thibaud SIMON, Eric HARDY, Faidra KARMANOU, Isabelle HEVIN, Jérémie MONSIMERT, Magali HORELLE, Marine WINCKLER, Ismaël BACHRI, Agnès TAPONIER, Antoine GRUMBACH, Philippe MADEC, Janani SINNATHURAI, Céline CHAMBOST, Isabelle LATAPIE, Christine TREBEL, Arnaud DIEUDONNE, Julia VENDEVILLE, Nassiba BOURDACHE, Andrew TODD, Nicolas LUCCHINI, Gilles BRAKA,...

**AGENCE BROISSAND ARCHITECTES**

## LOGEMENTS COLLECTIFS SOCIAUX ET ACCESSION

- 2011 - 15 Construction de 75 LOGEMENTS BBC en accession + 350 m<sup>2</sup> de commerces à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (74) MO: SAGEC  
SHON: 5500 m<sup>2</sup> SHAB: 4400 m<sup>2</sup> Coût: 8,97 M€ TTC hors VRD & Fondations
- 2009 - 12 Construction de 49 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX certifié Cerqual THPE à MONTLOUIS / LOIRE (37)  
MO: Nouveaux Logis Groupe Centre Limousin - Groupe SNI  
SHON: 3934 m<sup>2</sup> SHAB: 3120 m<sup>2</sup> Coût: 4,54 M€ TTC 1215 € HT/m<sup>2</sup> SHAB
- 2005 - 06 Construction de 55 LOGEMENTS en Accession à SAINT-JULIEN-en-GENEVOIS (74)  
MO: Crédit Immobilier de France de Hte Savoie - ANNECY (74)  
SHON: 4810 m<sup>2</sup> SHAB: 3865 m<sup>2</sup> Coût: 6,90 M€ TTC
- 1998 - 2000 Concours Lauréat pour la Construction de 26 LOGEMENTS SOCIAUX + 300 M<sup>2</sup> de commerces ZAC GALBERT à ANNECY (74) MO: OPAC de la Haute Savoie - ANNECY (74)  
SHON: 2350 m<sup>2</sup> SHAB: 1930 m<sup>2</sup> Coût: 1,93 M€ TTC 1000 € HT/m<sup>2</sup> SHAB
- 1998 - 99 Construction de 39 LOGEMENTS LOCATIFS Aidés PLI + Commerces 158/160 Bd Diderot - PARIS 12  
MO: SAGI - Ville de Paris  
SHON: 3900 m<sup>2</sup> SHAB: 3070 m<sup>2</sup> Coût: 3,17 M€ TTC
- 1997-1998 Construction de 95 LOGEMENTS en ACCESSION - ZAC «CITROEN CEVENNES» - 17 rue Gauchy PARIS 15  
MO: SORIF Promoteurs à Boulogne-Billancourt (92)  
SHON: 8075 M<sup>2</sup> SHAB: 6460 M<sup>2</sup> Coût: 10,3 M€ TTC

## PROGRAMMES SPORTIFS - PISCINES PUBLIQUES - CENTRES AQUATIQUES

- 2014-16 Réhabilitation de la Piscine Municipale de Coulaines - Le Mans (72)  
MO: Ville de Coulaines (72)  
SHON: 1210 m<sup>2</sup> - Coût: 3,28 M€ TTC
- 2012-13 Réhabilitation de la Piscine Intercommunautaire de POMPEY (54)  
MO: Communauté de Communes du Bassin de Pompey  
SHON: 1810 m<sup>2</sup> - Coût: 0,86 M€ TTC
- 2011 Concours pour l'Extension et l'Amélioration de la piscine Ocelia de MONTFORT sur MEU (35) - MO: Montfort communauté  
SHON: 2536 m<sup>2</sup> - Coût: 5,02 M€ TTC
- 2012 Etude d'un Projet d'Equipement Aquatique Modulaire & Modulable  
SHON: de 1900 à 3000 m<sup>2</sup> - Coût: de 4,70 à 7,35 M€ TTC
- 2011 Etude de Diagnostic/Rénovation Technique de la Piscine d'OULLINS (69)  
MO: Commune d'Oullins - SHON: 2300 m<sup>2</sup> - Coût: estimation
- 2011-12 Réhabilitation de la Halle Bassin de la PISCINE DES BUSSYS (95)  
MO: Syndicat Intercommunal de la Piscine des Bussys  
SHON: 2150 m<sup>2</sup> - Coût: 0,55 M€ TTC
- 2010 Concours pour la Construction du Centre Aquatique de VOVES (28)  
MO: Communauté de Communes de la BEAUCE VOVEENNE  
SHON: 1810 m<sup>2</sup> - Coût: 5,02 M€ TTC
- 2010 -12 Réhabilitation de la Piscine de « Plein Air » de SAINTE-SAVINE (10)  
2 bassins: sportif 25 x 12,5 m - ludique 25 x 10 m - 1 Plage ludique 55 m<sup>2</sup>  
MO: Ville de SAINTE-SAVINE - SU: 1250 m<sup>2</sup> - Coût: 0,71 M€ TTC
- 2011 Réhabilitation de la Piscine de CROISSY sur SEINE (78)  
1 bassin d'apprentissage 25 x 8 m - SHON: 450 m<sup>2</sup> - Coût: 1,25 M€ TTC
- 2010 Concours pour la Construction du Centre Aquatique du CATEAU-CAMBRESIS (59)  
MO: Communauté de Communes du Pays de MATISSE  
3 bassins dont 1 sportif 25 x 15 m - SHON: 3050 m<sup>2</sup> - Coût: 7,15 M€ TTC
- 2010 Réhabilitation de la Piscine de FONTENAY aux ROSES (92)  
MO: Communauté d'Agglomération SUD de SEINE  
1 bassin de 25m x 12,5m - SHON: 1280 m<sup>2</sup> - Coût: 2,5 M€ TTC

## VILLAS & MAISONS

- 2011 Construction de la VILLA «THEOREME» à MOUGINS (06)  
MO : M. et Mme Picard  
Surface Habitable : 224 m<sup>2</sup> - Montant de l'opération : 457 000 €
- 2007 Construction d'une MAISON BOIS BBC à AMBON - Morbihan (56)  
MO : Particuliers  
Shon : 162 m<sup>2</sup> - Surf. Habitable 143 m<sup>2</sup> Coût : 0,15 M€ TTC - Prix/m<sup>2</sup> Habit. 1085 € TTC
- 1998 Construction d'une Maison de Ville de 2 LOGEMENTS DUPLEX F4 158 - 160 Bd DIDEROT - Paris (75012)  
MO : SAGI- Ville de Paris  
SHON: 247 m<sup>2</sup> - Surf. Habitable: 206 m<sup>2</sup> - Coût : 0,45 M € TTC

## PROGRAMME CULTUREL

- 1999 Concours pour L'ESPACE CULTUREL de CRAN-GEVRIER (Hte SAVOIE 74)  
MO : VILLE de CRAN-GEVRIER (74)  
SHON: 4850 m<sup>2</sup> S.U : 3550 m<sup>2</sup> - Coût : 7,1M € TTC avec Antoine Grumbach Arch. & Associés PARIS

## PROJETS URBAINS

- 2008 Création du NOUVEAU CENTRE-VILLE - ZAC CŒUR de VILLE à Montlouis sur Loire (37)  
MO : SNI / SET - TOURS SHON: 13500 m<sup>2</sup> - Coût : 16,20 M€ TTC  
Faisabilité/ Projets Opérations & Aménagement en cours  
Maîtrise d'Œuvre : Atelier BLM - Philippe MADEC - BROISSAND Architectes - TRIBU - HQE
- 2007 AMENAGEMENT URBAIN - Residencialisation rue de la TOUR - MALAKOFF (92)  
MO : OPHLM de MALAKOFF  
Montant Opération : 0,58 M€ TTC
- 2000 AMENAGEMENT URBAIN - Requalification de la PLACE TOCHON à ANNECY (74)  
MO : Ville d'ANNECY  
Maîtrise d'Œuvre : Antoine Grumbach Arch. & Associés & Broissand Archi.

## PUBLICATIONS et EXPOSITIONS

### PUBLICATIONS

- 49 Logements Sociaux à Montlouis sur Loire  
Triptyque bois béton métal pour logements sociaux – Publié le 11/09/2013  
> « LE MONITEUR.FR »
- 49 Viviendas Sociales / BROISSAND arquitectos – Publié le 01/09/2013  
> « plataformaarquitectura.cl »
- 49 Social Housing Estates / BROISSAND arch – Publié le 23/08/2013  
> « archdaily.com »
- ANNECY ZAC GALBERT du 27e bataillon de chasseurs alpins Logements sociaux en centre-ville  
Le Moniteur n°5209 26/09/2003 MAGAZINE p.42 LA SEMAINE REGIONS – Rhône-Alpes-Auvergne
- Un concours d'architecture imposé aux promoteurs d'une ZAC  
Le Moniteur n°5103 CAROLINE VUILLEROT 14/09/2001 p.79 AMENAGEMENT Initiatives

### EXPOSITION

- 1974 > 2014 – 40 ANS D'ARCHITECTURE & D'URBANISME dans l'Agglomération d'Annecy  
du 24 Avril au 29 Septembre 2014 au palais de l'île à ANNECY.

## Construction de 75 LOGEMENTS BBC «en accession» + 350 m<sup>2</sup> à Saint-Julien-en-Genevois (74)

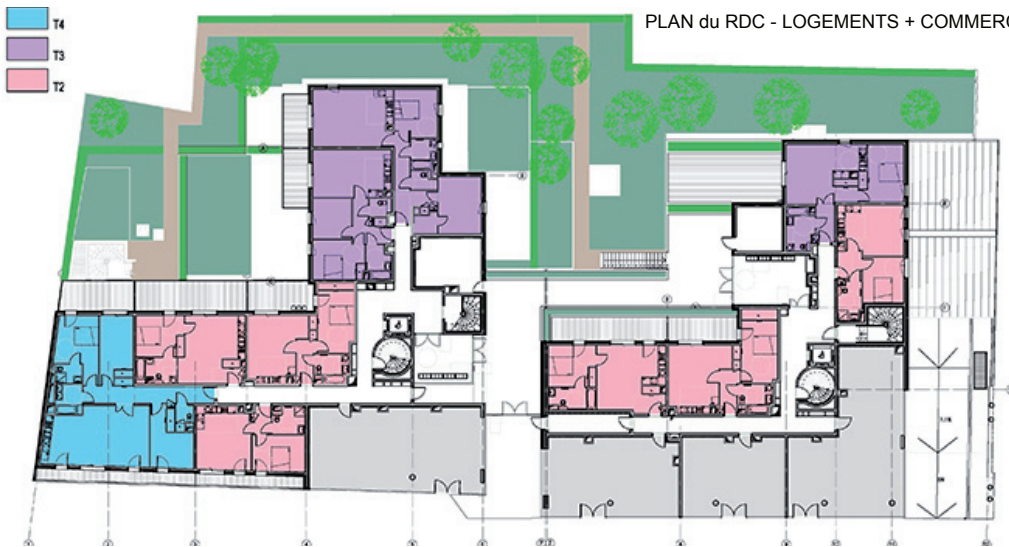
Architecte(s): Renaud BROISSAND & Agnès TAPONIER Architectes associés Collaborateur: Blanche SIZARET architecte assistante

Maitre d'Ouvrage: SAGEC Promotion - DOUVAIN (74)

SHON: 5500 m<sup>2</sup> - SHAB: 4400 m<sup>2</sup> - Coût : 8.97 M€ TTC (2011) - Missions: BASE hors DET - Années: Livré en 2015



PLAN du RDC - LOGEMENTS + COMMERCES



Ce projet de 75 logements collectifs «en accession» et de 350 m<sup>2</sup> de commerces illustre, dans son respect scrupuleux des règles du POS, la politique de l'équipe municipale de développer le centre-ville au-delà de l'axe « historique ». Celle-ci s'exprime par une densification volontaire d'un tissu urbain assez lâche et encore empreint d'un caractère agraire.

Notre réponse est sensée amortir le caractère traumatique d'une telle approche en proposant un bâtiment fragmenté mais rendu cohérent dans sa forme par un travail formel et fonctionnel développé autour du thème du « pli » : la façade sur rue des loggias sud.

De plus, notre choix, quelque peu contrarié, était de traiter la profondeur de la parcelle et d'éviter ainsi de trop frontaliser l'opération sur la rue. Le porche de l'accès principal marque cet objectif important (transparence depuis la rue vers le jardin) pour conserver l'intérêt urbain de l'opération.

Le traitement de cette façade sud par un mur rideau translucide « plissé » transfigure l'opération immobilière promotionnelle par un effet clair/obscur inhabituel pour une opération résidentielle.



MAQUETTE NUMERIQUE D'ETUDE PROJET

## 49 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX à MONTLOUIS/LOIRE - H&E THPE Certification Cerqual Profil C

Maitre d'Ouvrage: NOUVEAUX LOGIS Centre Limousin

Architecte(s): BROISSAND Architectes Collaborateurs: Augustin BRISEDOU – Magali HORELLE architectes assistants SHAB=3934 m<sup>2</sup> - SHON: 3120 m<sup>2</sup> - Coût : 3,72 M€ TTC Valeur Avril 2010 Missions: Base + Exe + Opc

Années: 2009-2012

Dispositions HQE:

Chaudière collective à condensation avec distribution dans les logements des 3 bâtiments par sous-station et comptages individuels

Balcons et coursives structure mixte auto-portantes pour éviter les ponts thermiques (voir texte et détails)

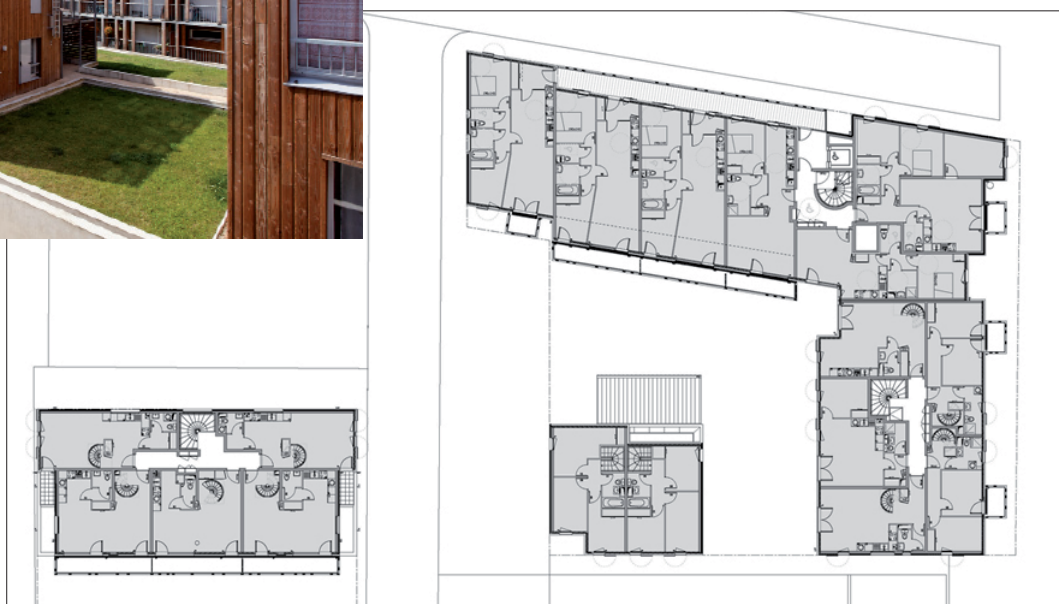
Typologie bio-climatique



Notre projet d'architecture de 49 logements collectifs sociaux est le premier à être lancé après la validation du projet urbain par la municipalité. Pour prolonger et concrétiser les options environnementales retenues dans le cahier des charges du projet d'aménagement, nous avons engagé notre étude après avoir visité des réalisations exemplaires dans des conditions similaires d'objectifs environnemental et économique et implantées dans un contexte urbain comparable. L'Eco-quartier de Fribourg en Allemagne fait partie de ces expériences emblématiques et convaincantes dont nous souhaitons affirmer la filiation et assumer l'influence sur notre travail. Le rapport privilégié entretenu entre les parties privatives et collectives (les parties communes de desserte - les espaces extérieurs) est particulièrement réussi et instaure des conditions de vivre-ensemble, de socialisation performantes. Nous avons, lors de notre visite, remarqué la qualité des espaces publics (intérieurs et extérieurs), lieux d'échange et de pratiques collectives, véritables enjeux de la réussite de ce type d'opération.



VUE D'ENSEMBLE FACADE SUD BAT ACD



PLAN D'ENSEMBLE NIV +2

## Concours Lauréat pour la Construction de 26 LOGEMENTS SOCIAUX + 300 M<sup>2</sup> de commerces - ANNECY (74)

Maitre d'Ouvrage: OPAC de la HAUTE-SAVOIE (74)

Architecte(s): Renaud BROISSAND Architectes DPLG Collaborateurs : Isabelle LATAPY architecte assistante

SHON: 2350 m<sup>2</sup> SHAB: 1930 m<sup>2</sup> Coût : 1.97 M€ TTC (2000)

Missions: LOI MOP BASE + EXE + OPC Années: 1998 - 2000

VUE GENERALE OPERATION DEPUIS AVENUE DE GENEVE



Ce projet est le premier engagé sur la nouvelle ZAC GALBERT à Annecy, il est aussi celui qui articule ce nouvel aménagement urbain à la ville existante. Ancienne enclave « imperméable » et militaire (17e BA des Chasseurs Alps), cette nouvelle réserve foncière permet une ouverture, extension du Centre-Ville, vers le nord de la ville, historiquement enclavé et délaissé par rapport aux quartiers plus riverains et prestigieux du lac au sud de l'agglomération.

Le sujet du premier concours de l'agence, nouvellement créée, s'exprime sous la forme d'une équation urbanistico-architecturale dont la solution gagnante (lauréat) se concrétise dans un bâtiment à la typologie imbriquée et complexe pour affirmer, grâce à sa forte compacité, l'échelle d'une « grande villa » de 26 logements.

La toiture courbe tendue permet d'intégrer des logements en combles occupés sans pour autant augmenter de façon trop importante le double gabarit du bâtiment. Ces logements ont donc la particularité d'offrir des murs de façades inclinés et des rampants courbés.



## Construction de 55 LOGEMENTS en Accession à SAINT JULIEN en GENEVOIS (74)

Maitre d'Ouvrage: Crédit Immobilier de France de Hte Savoie - ANNECY (74)

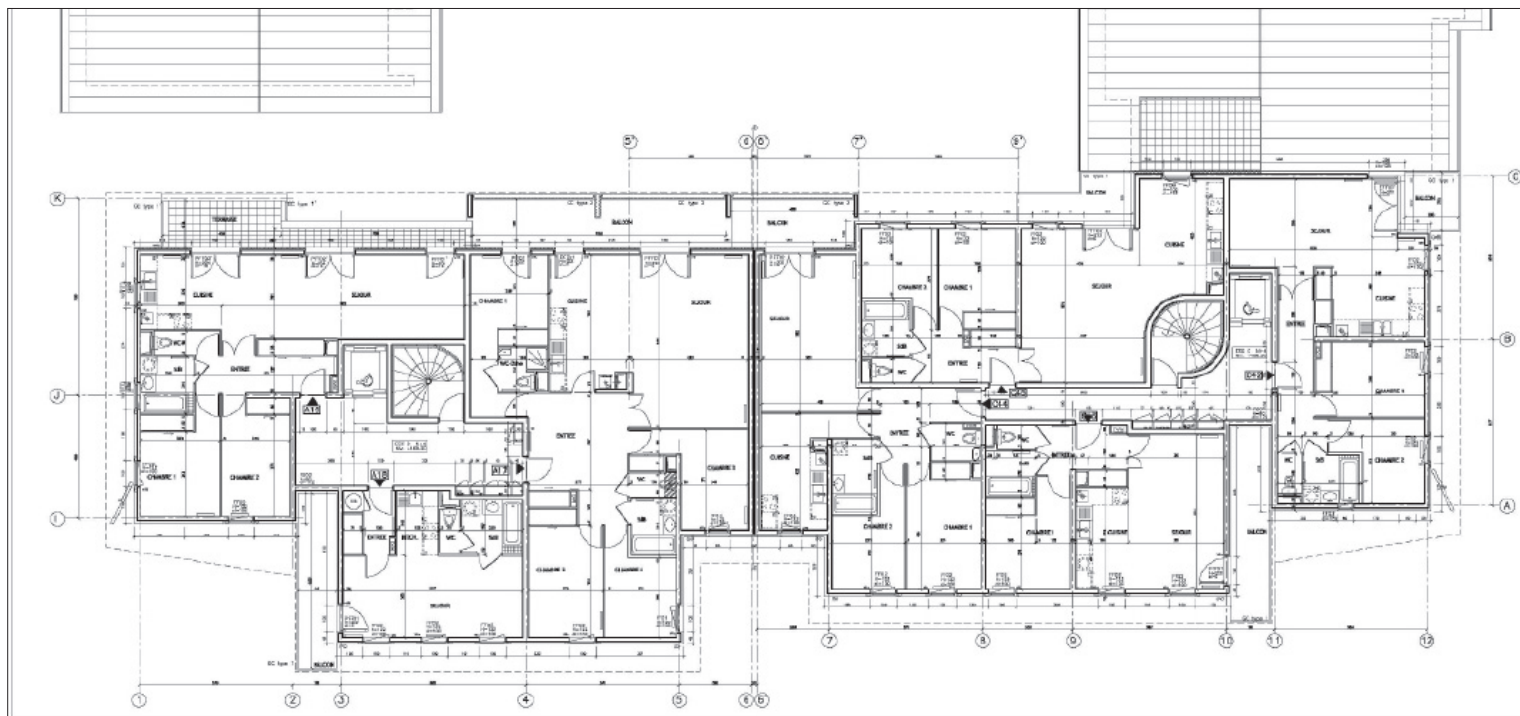
Architecte(s): Renaud BROISSAND & Agnès TAPONIER Architectes Associés

SHON: 4810 m<sup>2</sup> SHAB: 3865 m<sup>2</sup> Coût : 6.90 M€ TTC

Missions: LOI MOP BASE Années: 2002 - 2005



Le POS en vigueur à l'époque des études prescrivait des règles très contraignantes pour le traitement architectural des toitures – pente minimale et débord de toit obligatoire. Cette figure imposée ne nous obligera pas à tomber dans la facilité d'une caricature d'architecture locale et/ou montagnarde que le climat ne justifie pas ou plus (le réchauffement !). Le résultat honorable mais peu conforme à nos aspirations «idéologiques» témoigne de cette situation inconfortable et paradoxale pour les architectes.



## Réhabilitation/Extension de la PISCINE MUNICIPALE de COULAINES (72)

Maitre d'Ouvrage: VILLE de COULAINES / CMB AMO Le Mans

Architectes: Atelier DELAROUX Arch. Mand. & BROISSAND Architectes

BE Fluides: BE BOULARD Le Mans BE Structures: SIGMA Ingénierie Le Mans Economiste: BRAGEOT Evry

Surface Utile intérieure: 2 330 m<sup>2</sup> - Coût : 3,40 M€ TTC - Années: 2016 - CHANTIER en cours (Livraison début 2017)



VUE 3D de la FACADE SUD depuis la VOIE D'ACCES

La PISCINE de COULAINES construite en 1974 est de type « PLEIN CIEL », modèle d'équipement dont le projet a été retenu pour le programme « 1000 piscines » par le Ministère de la Jeunesse et des Sports de l'époque.

Les réalisations multiples de ce modèle, après 40 ans d'utilisation intensive, ont permis de dégager les pathologies récurrentes pour ce type de bâtiment et d'identifier précisément la nature des travaux à envisager pour donner une cure de jouvence à cet équipement fort bien conçu et encore très efficace dans son fonctionnement.

Au delà des mises à niveaux techniques et réglementaires, notre intervention permettra de revaloriser le bâtiment pour moderniser ses aspects intérieur et extérieur et ainsi dynamiser son attractivité principalement auprès des jeunes populations.

La programmation prévoit une extension qui intégrera une halle bassin abritant un complexe pataugeoire/plage ludique.



VUE GENERALE DES HALLES BASSINS



VUE BASSIN PATAUGEOIRE INTERIEUR



VUE FACADE SUD & BASSIN EXTERIEUR

## Réhabilitation/Restructuration de la Piscine de FONTENAY aux ROSES

1 bassin de 25m x 12,5m

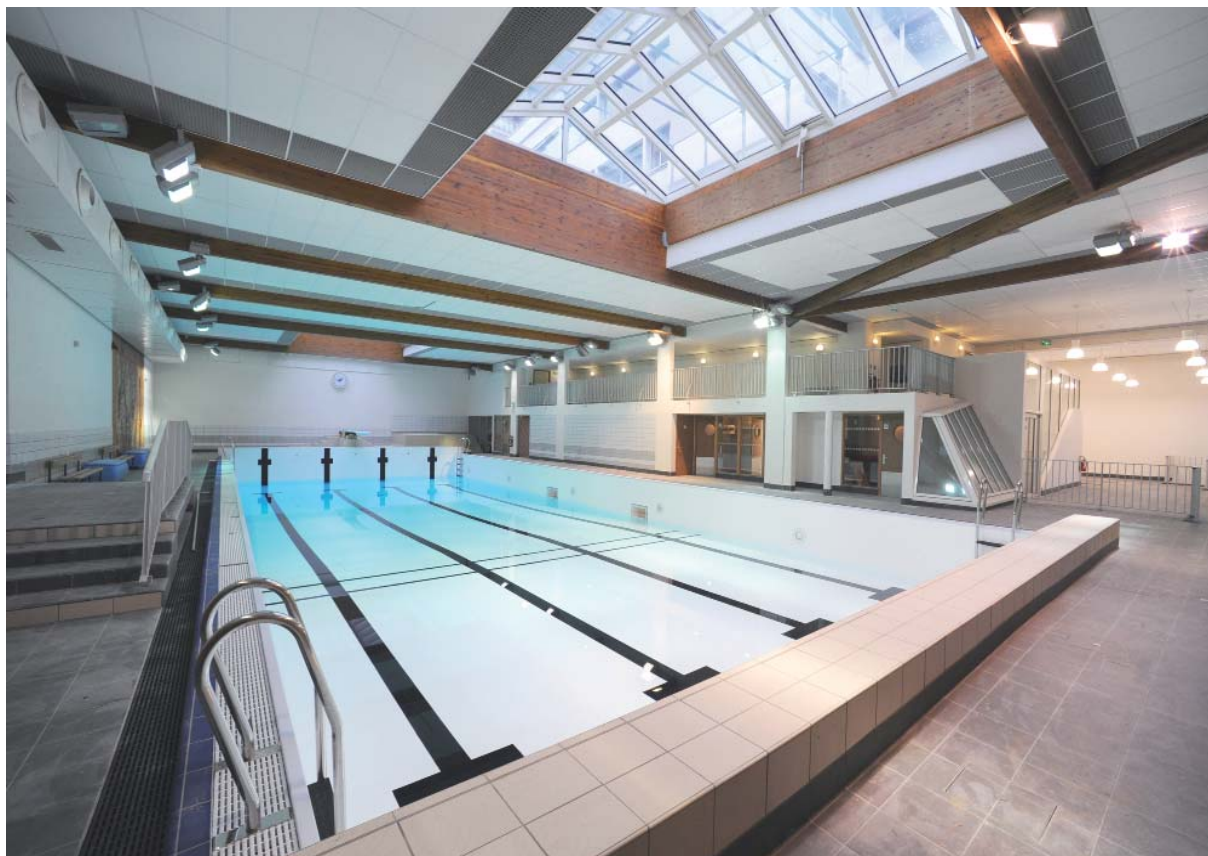
Maître d'Ouvrage: Communauté d'Agglomération SUD de SEINE

Architecte Mandataire: Renaud BROISSAND Architecte DPLG

Collaborateurs: Christine TREBEL - Augustin BRISEDOU architectes assistants

SHON: 1280 m<sup>2</sup> Coût : 2.58 M€ TTC Missions: Base + Exe Années: 2008 - 2010

BASSINS 25 m RENOVE INOX MYRTHA POOL



37 ans après sa mise en service, la piscine de Fontenay devait être réhabilitée entièrement.

Le choix de l'équipe de Maîtrise d'œuvre a été d'engager une restructuration lourde avec des reprises en sous-œuvre d'éléments structurels.

Située en RDC d'un immeuble avec accès par l'impasse et chaufferie en commun, les conditions d'accès sont atypiques. L'entrée a été marquée par un traitement des espaces extérieurs colorisés et une succession de jardinières.

L'entrée et l'accueil ont été réaménagés (nouvelle implantation) créant une ouverte permettant une vue sur l'espace bassin dès l'arrivée et dispensant de la lumière naturelle.

Le bassin a été rénové en revêtement mixte inox-pvc (procédé Myrtha-Pool), et tout le traitement d'eau a été remplacé par une filtration performante, et peu gourmande en surface de local technique, de technologie de type « Diatomées ».

L'organisation des vestiaires a été repensée suivant les nouvelles nécessités dans un contexte existant difficile du à une pénurie d'espace et de hauteur sous-plafond utile.

Un espace détente hammam et sauna ont été créés pour augmenter la qualité d'usage, tout comme un espace remise en forme musculation et un jacuzzi.

L'implantation d'un ascenseur a permis de rendre la piscine (3 niveaux) accessible aux personnes à mobilité réduite.



DOUCHES SANITAIRES RESTRUCTURES

VESTIAIRES CASIERS AUTOMATIQUES



SAUNA - HAMMAM



## Centre Aquatique du CATEAU-CAMBRESIS (59) Nord

3 bassins dont 1 sportif 25 x 15 m

Maitre d'Ouvrage: Communauté de Communes du Pays de MATISSE

Architecte(s): Renaud BROISSAND Architectes mandataire & CAMELEON 3 Arch.

Collaborateurs: Eric HARDY - Augustin BRISEDOU architectes assistants

SHON: 3050 m<sup>2</sup> S UTILE: 2300 m<sup>2</sup> Coût : 7,15 M€ TTC Année: 2010



VUE depuis le SOLARIUM



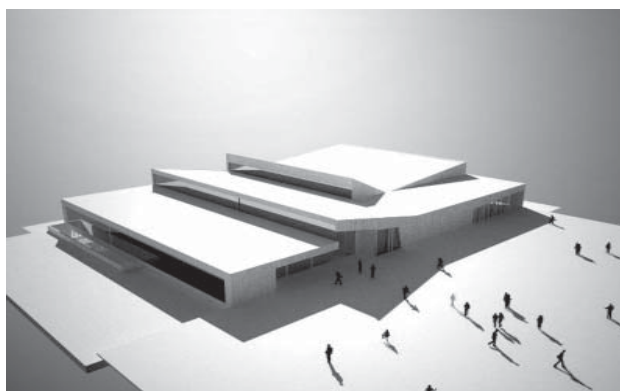
FACADE Entrée - NORD



PLAN NIV SUP - ENTREE ESP FORME



PLAN NIV INF - BASSINS & SOLARIUM



ETUDE VOLUMETRIQUE 3D

Les différents étagements, terrassements naturels des rives de la Selle sont les caractéristiques de la géographique et de la topographique du territoire de la commune du Cateau-Cambresis . la Selle a creusé son sillon dans les douces ondulations du « pays de la craie », le Cambrésis. Cette situation nous semble une des constantes de l'implantation des bâtiments dans cette ville.

Le site proposé pour établir la piscine n'échappe pas à cette règle ; il en offre même un exemple typique. En effet, la pente est importante sur la parcelle, un dénivelé d'une dizaine de mètres est présent entre le point bas (la route) et le point haut (le plateau).

Cette situation permettra à l'équipement de dominer une partie de la ville même s'il s'en trouve quelque peu éloigné.

La piscine dans la ville :

La parcelle retenue pour recevoir la piscine est située à l'extrémité Sud-ouest d'un complexe sportif et scolaire, en marge du centre-ville.

Le bâtiment s'inscrit naturellement dans la topographie de la parcelle et permet ainsi, de minimiser l'impact du chantier : alléger le plus possible le terrassement, les mouvements d'engins, diminuer le coût et raccourcir les délais. L'entrée/Hall est situé au niveau du plateau haut existant (les bâtiments préfabriqués) et l'ensemble Plage/Bassin/Solarium est implanté au niveau du terrain naturel bas.

Par son échelle et sa matérialité « végétale », la piscine marque d'emblée les priorités des concepteurs :

- Agencer un Hall de grande dimension entre les grands pôles de programmes.
- Concevoir une toiture végétalisée « pliée », celle-ci génère les pentes nécessaires à l'intégration des panneaux solaires, aux apports de lumière et de ventilation naturelle.
- Proposer un bâtiment noble et fort dédié aux différentes pratiques ludiques et sportives de la natation.

- Présenter une douceur de formes originales et de matières pour le bien-être des nageurs, en particulier, pour les enfants qui doivent immédiatement se sentir en sécurité et en confiance dans un environnement clair et serein.

- Dégager un vaste vert aménagé pour le solarium.

Dans cette piscine, des espaces sont spécifiquement dédiés aux enfants, ils sont aménagés suivant les pratiques qu'ils affectionnent, et adaptés pour toutes les phases pédagogiques de l'apprentissage de la natation.



## Réhabilitation/Extension de la PISCINE de CROISSY sur SEINE (78) Yvelines

1 bassin d'apprentissage 12 x 8 m

Maitre d'Ouvrage: Ville de CROISSY sur SEINE

Architecte Mandataire: Renaud BROISSAND Architecte DPLG

Collaborateurs: Augustin BRISEDOU – Magali HORELLE architectes ass.

SHON: 450 m<sup>2</sup> Coût : 1,49 M€ TTC Missions: Base + Exe + Opc

Années: 2010 - 2011



VUE FACADE INOX de l'EXTENSION CREEE



ZONE ENTREE DECHAUSSAGE



HALL BASSIN RENOVEE BASSIN INOX «ZELLER» + PLAGE BITUTERRAZZO



## Extension/Restructuration du Centre Aquatique de VOVES (28) Eure et Loir

Maitre d'Ouvrage: Communauté de Communes de la BEAUCE VOVEENNE

Architecte mandataire: Renaud BROISSAND Architecte DPLG

SHON: 1075 m<sup>2</sup> créée ou rénovée Coût : 5,02 M€ TTC

Missions: Concours étude et réalisation Année: 2010



PLAN-MASSÉ



PLAN de la PISCINE EXISTANTE et de l'EXTENSION



COUPE LONGITUDINALE sur les BASSINS



VUE de l'ENTREE CREEE et du PARVIS

Le caractère géographique et topographique du site beauceron de Voves est l'horizontale comme référence géométrique. Seule la cathédrale de Chartres, hier; les éoliennes, aujourd'hui, s'y insèrent avec succès.

La parcelle proposée est en lisière des grandes étendues de terres cultivées pour faire dialoguer nos étendues d'eau (les bassins) avec les premières. Cette opération de construction du nouveau Centre Aquatique de la CCBV consiste en la création du nouveau avec de l'ancien; recycler, action éminemment écologique. En effet, un temps vouée à la démolition, la piscine actuelle sera finalement conservée, réhabilitée puis agrandie par une extension importante.

Quelques soient les contraintes techniques, économiques ou architecturales, le projet permettra de conserver plaisir de nager à l'extérieur sous le ciel et le soleil.

Sachant que la sauvegarde de la structure d'un bâtiment permet une économie de 25 à 30 % sur le montant total des travaux; il est devenu incontournable de retenir sa conservation pour la création du nouvel équipement.



VUE de la HALLE BASSIN CREEE et du TOIT COULISSANT

## Construction du Nouveau Centre Aquatique de JOUE-les-TOURS (37) Indre & Loire

Maitre d'Ouvrage: Ville de Joué les Tours (39)

Architecte(s): Renaud BROISSAND Architecte DPLG

Collaborateurs: Alice VARINOT – Magali HORELLE arch. assist.

SHON : 4660 m<sup>2</sup> Coût: 8,95 M€ TTC Etudes: 2012



REZ DE CHAUSSEE



COUPE TRANSVERSAL sur BASSINS SPORTIFS



VUE INTERIEURE coté BASSIN SPORTIF

Ce projet veut se distinguer, par la qualité des espaces et des choix d'une expression architecturale simple et forte, mais aussi et surtout, par la pertinence des choix techniques et des solutions énergétiques retenues.

Les moyens utilisés pour satisfaire cette difficile ambition :

- Recherche d'une grande clarté dans l'organisation programmatique et fonctionnelle.
- Utilisation d'une géométrie orthogonale garante d'une maîtrise constructive.
- Grande compacité de l'équipement pour augmenter l'inertie thermique et réduire la surface globale de l'enveloppe donc les déperditions énergétiques.
- Intégrer les tranches conditionnelles pour rendre possible une stratégie d'extensions futures.

Concevoir dans le présent pour préparer le futur, nous ne pouvons présager des pratiques futures et des besoins liés à l'évolution démographique, c'est pourquoi il est indispensable de concevoir un projet évolutif permettant d'intégrer de futures extensions si les tranches conditionnelles ne sont pas immédiatement retenues. Ainsi, le projet dans version « tranche ferme » peut parfaitement recevoir les éléments programmatiques des « tranches conditionnelles » dans le futur, tout en gardant une grande cohérence. L'espace forme et la plage ludique ont déjà leurs places respectives, tant dans l'organisation fonctionnelle que par les caractéristiques structurelles du projet.



## Extension/Amélioration de la PISCINE Ocelia à MONTFORT-sur-MEU (35) Ile et Vilaine

Maitre d'Ouvrage: Montfort communauté  
Architecte Mandataire: Renaud BROISSAND Architecte DPLG  
Collaborateurs: Magali HORELLE – Isabelle HEVIN architectes assistantes  
SHON: 2 536 m<sup>2</sup> - Coût: 5,02 M€ TTC - Années: 2011



ELEVATION sur RUE et ENTREE



VUE sur l'ENTREE CREEE et le Bâtiment existant

L'objectif qui a porté notre projet ne pouvait être atteint que si nous réussissions à relever les différents défis qui se sont imposés à partir des données : – programmatiques – urbaines – réglementaires – économiques – environnementales – et des contraintes opérationnelles liées au calendrier d'utilisation de l'équipement existant. Ainsi nous pourrions préciser par ordre d'importance les 5 domaines d'étude sur lesquels notre projet est fondé :

1. LE PARTIE ARCHITECTURAL
2. L'ECONOMIE DU PROJET
3. LE RESPECT DES REGLEMENTATIONS
4. LA COMPATIBILITE PROJET-EXISTANT
5. L'OPTIMISATION DU PHASAGE



PLAN de la PISCINE EXISTANTE et de l'EXTENSION



PLAN MASSE



VUE INTERIEURE du BASSIN de 25 m CREE

# Réhabilitation/Couverture des bassins extérieurs de la PISCINE d'OULLINS (69)

Maitre d'Ouvrage: Ville d'OULLINS

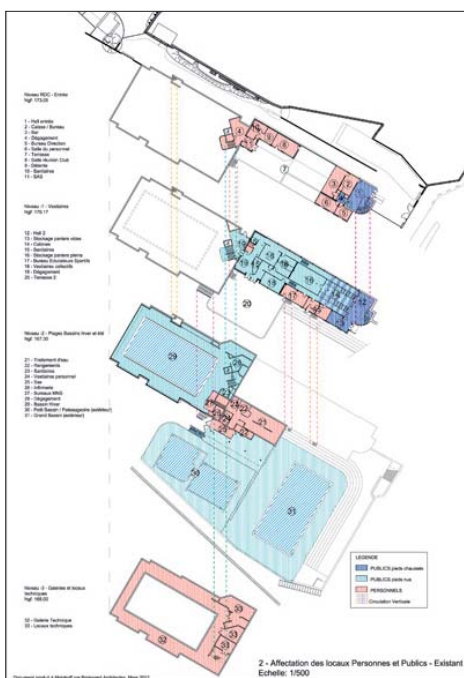
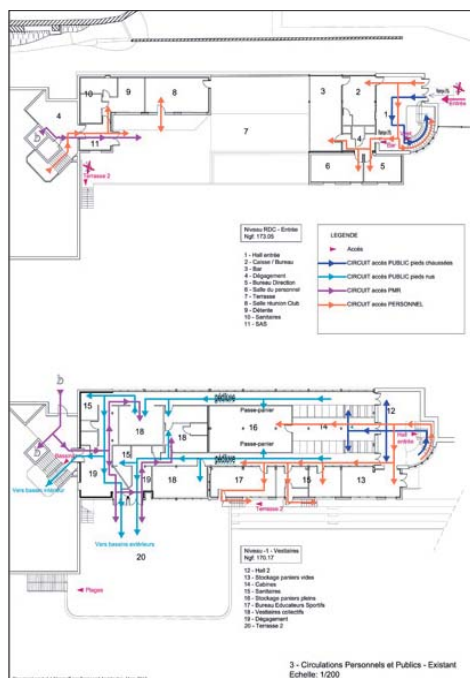
Architecte mandataire: Renaud BROISSAND Architecte DPLG/INGEROP BET Lyon

Collaborateurs: Magali HORELLE - Thibaud SIMON

SHON: 2300 m<sup>2</sup> - Coût : 5,8 M€ TTC - Missions: BASE + EXE partielle - Année: 2012



PISCINE ETAT EXISTANT



Construite en 1957, la Piscine municipale est la résultante d'une série d'agrandissements successifs sous la forme d'agrégation quelque peu anarchique.

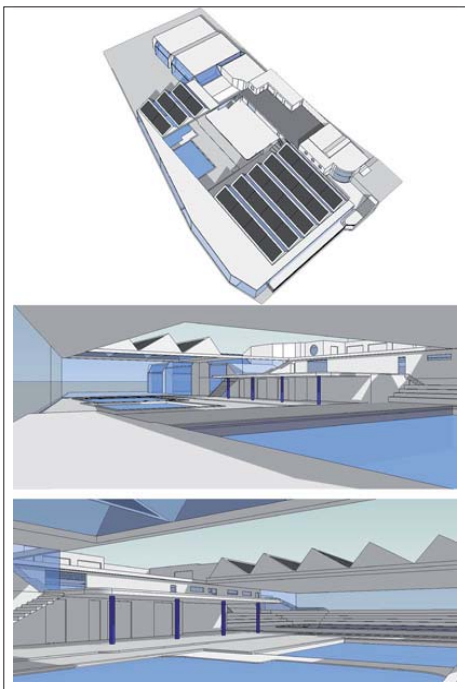
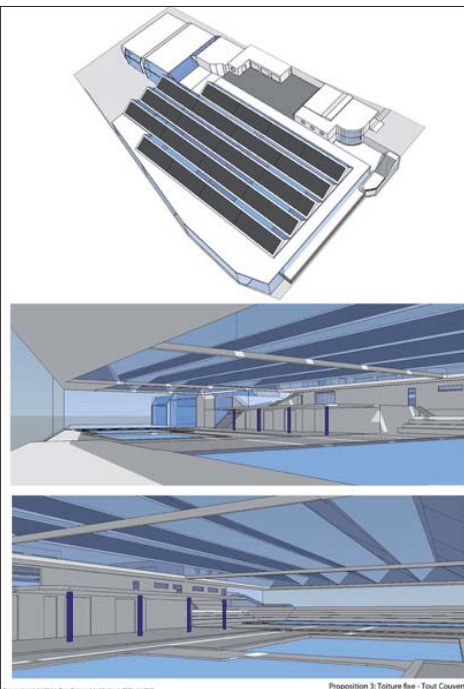
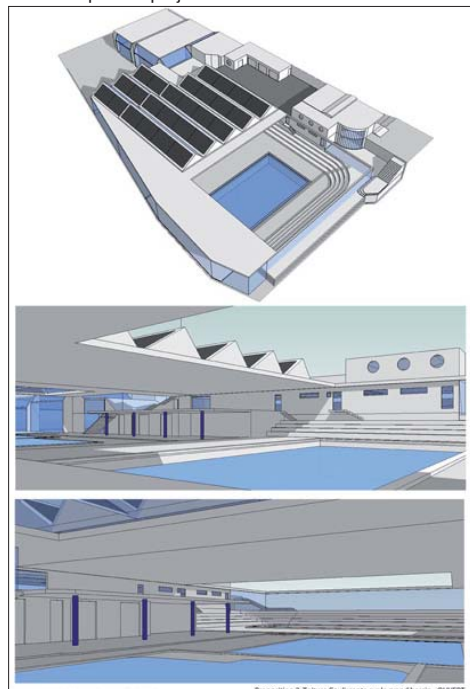
L'incohérence résultante a produit un certain nombre de dysfonctionnements qui, ajoutés à la vétusté de l'ensemble, pourrait conduire à la fermeture de l'équipement pour des questions de sécurité ou d'hygiène.

Notre mission a été, dans un premier temps, de réaliser un diagnostic technique et fonctionnel pour préconiser et hiérarchiser les travaux de rénovation à entreprendre en priorité pour permettre à l'équipement de perdurer à minima.

Le projet de faisabilité, issu du Diagnostic, propose une nouvelle couverture amovible équipée de panneaux solaires permettant d'avoir un grand bassin découvert en été, une rénovation de la façade principale, la restructuration de l'espace vestiaire très vétuste et obsolète à travers une réhabilitation globale ainsi que la mise en conformité des accès PMR, de l'hygiène et de la sécurité.

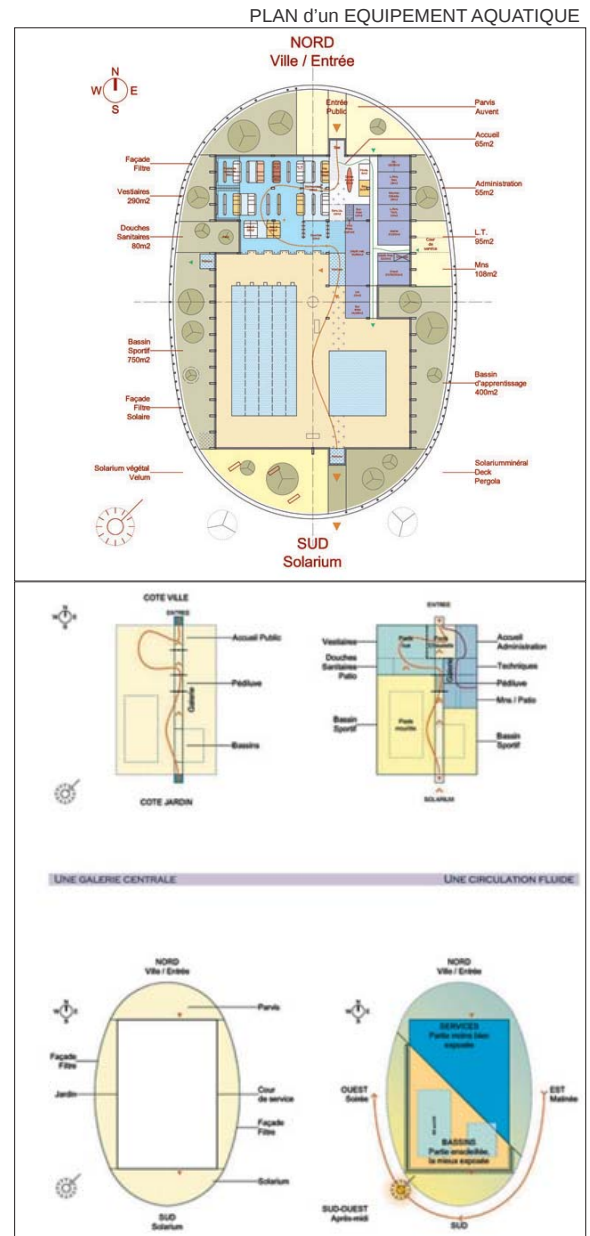
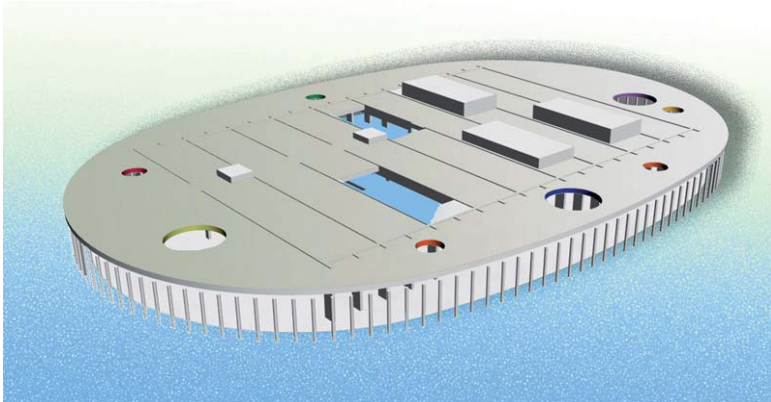
## ETUDES pour le projet de Réhabilitation

### ETUDES pour le projet de COUVERTURE MOBILE des BASSINS EXTERIEURS



# ETUDE pour un PROJET AQUATIQUE Modulaire & Modulable

Architecte Mandataire: Renaud BROISSAND Architectes  
 Collaborateur: Eric HARDY architecte assistant  
 SHON: de 1900 m<sup>2</sup> à 3000 m<sup>2</sup> - Coût : de 4,7 à 7,35 M€ TTC  
 Année: 2010

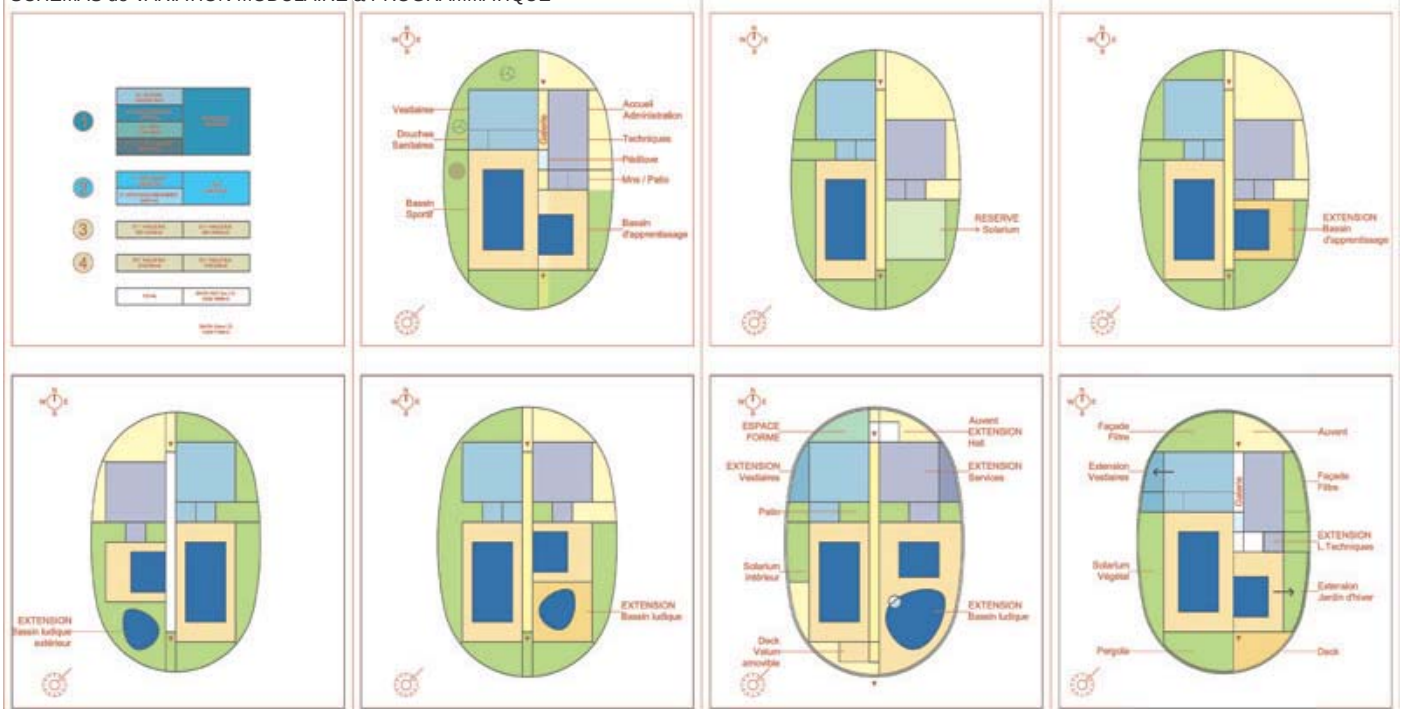


Pour tout concepteur de projet de piscine publique, il est difficile d'échapper à la tentation de se frotter au sujet de l'équipement – modèle - ; de revisiter les 2 types de piscines les plus répandus les « Tournesol » et les « Caneton ».

Le plus grand défaut de ces 2 modèles était leur rigidité programmatique tant au niveau de la conception qu'au niveau de leur capacité à s'adapter à de futures évolutions des besoins. Une des variables les plus difficiles à intégrer étant les variations de fréquentations saisonnières et évolutives au cours des années.

Un modèle pertinent se doit de permettre une adaptation instantanée au niveau du projet mais également d'autoriser des corrections de capacité de fréquentation ou de contenus fonctionnel et programmatique par des programmes de mise à niveau périodiques (extensions).

## SCHEMAS de VARIATION MODULAIRE & PROGRAMMATIQUE



## CONCOURS pour L'ESPACE CULTUREL de CRAN-GEVRIER 74 - Haute Savoie

Maitre d'Ouvrage: VILLE de CRAN-GEVRIER (74)

Architectes: Antoine GRUMBACH & Renaud BROISSAND architectes Associés PARIS

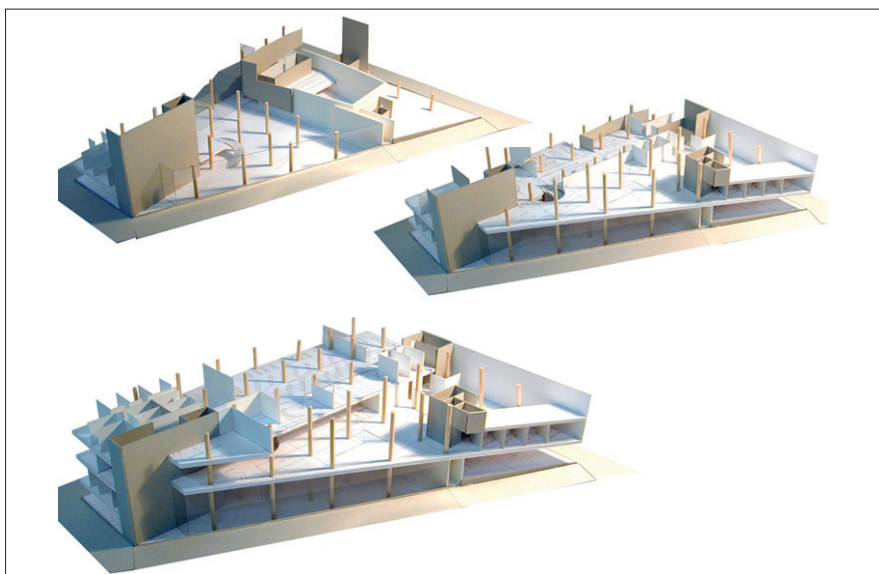
SDP = 4850 m<sup>2</sup> SU = 3550 m<sup>2</sup> Coût: 7,1 M € TTC Année: 1999



La réalisation d'une Médiathèque/Cinéma et d'un Centre de Création Industriel en centre-ville conduit à s'interroger sur les qualités requises pour réussir un équipement public dans un contexte de cette nature.

A Cran-Gevrier, le projet devra être emblématique d'une vision d'avenir et témoin d'un riche passé industriel. Au cœur des villes, les anciennes halles de marché public restent l'expression de ces espaces conviviaux, aptes à la réception de manifestations de tout genre.

Leurs qualités : une grande toiture transparente - un vaste plan libre, constituant le préalable à la définition d'un espace ouvert et flexible.



## Construction de la VILLA PICARD à MOUGINS (06) Alpes Maritimes

Client: M. & Mme Picard

Renaud BROISSAND Architecte DPLG - Eric HARDY - Magali HORELLE architectes assistants

SDP = 224 m<sup>2</sup> Surf. Habit. = 175 m<sup>2</sup> + piscine de 12,5 m

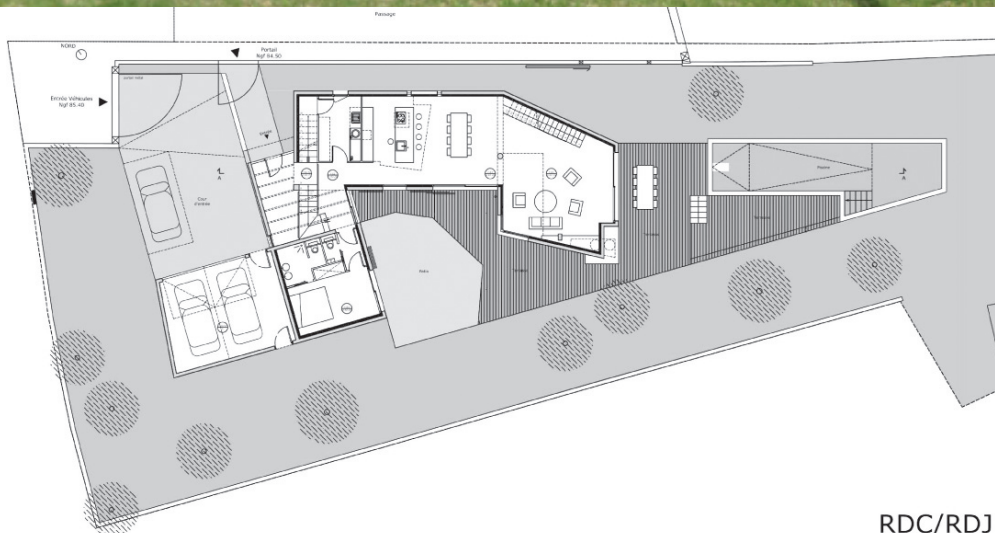
Montant des Travaux: 457 000 € TTC - Année: 2010 - 2012



Le marché foncier local impacte le découpage parcellaire de la commune en multipliant les lots de manière incohérente. Les parcelles, même si elles doivent avoir une surface minimale pour être constructibles, se présentent le plus souvent, sous la forme de longs rubans de terrain offrant une largeur insuffisante sur la voirie. La parcelle proposée ici n'échappe donc pas ce qui semble devenir une règle.

Nous sommes donc confrontés à l'obligation de concevoir un projet qui se développe linéairement le long de la profondeur de ce terrain légèrement en pente.

La villa se faufile entre les obstacles rencontrés (prospects, accident de terrain, pentes, etc.) telle un serpent dans une jungle.



Le PLU de la commune ayant été cassé suite à une attaque pour des raisons basement commerciales, nous avons perdu, par la même occasion, les moyens de proposer un projet conforme aux attentes de notre client en termes d'espace architectural contemporain, d'équipement environnemental, d'usage domestique, etc.

La villa se présente sous la forme d'une déambulation (promenade architecturale) qui mène le visiteur de la cour d'entrée à la piscine, située au cœur de la parcelle comme un parcours initiatique, proposant des points de vue variés et qui se termine par l'espace privilégié du séjour. L'orientation de cet espace vers la pinède, permet par miracle d'échapper à la vue de cette urbanisation sauvage qui gangrène cette belle nature méditerranéenne.

RDC/RDJ



## MAISON DE VILLE de 2 LOGEMENTS en DUPLEX T4 Bd DIDEROT - PARIS(75)

Maitre d'Ouvrage: SAGI - Ville de Paris

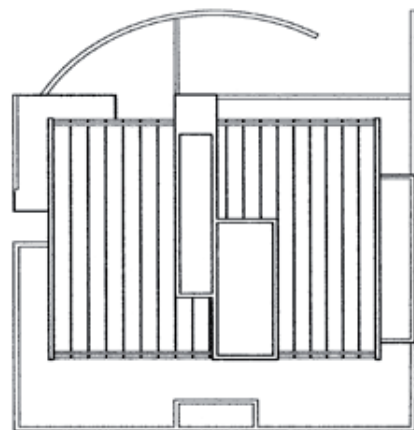
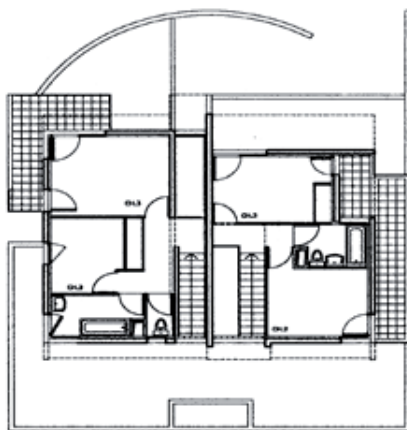
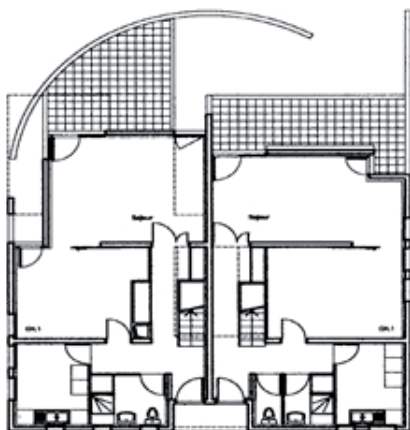
Architecte: Renaud BROISSAND Architecte DPLG

SDP = 247 m<sup>2</sup> SHab= 206 m<sup>2</sup> Coût: 0,45 M € TTC Année: 1998



« Pièce rapportée » d'un projet de logements déjà bouclé, cette demande tardive de la maîtrise d'Ouvrage nous a permis d'aborder le sujet de la maison de ville bi-familiale.

Pour ne pas remettre en cause les aménagements et la structure du projet initial – du parc de stationnement en sous-sol nous avons « posé » la maison de ville sur la rampe d'accès hélicoïdale et profité de ce magnifique voile de béton cintré pour y insérer les deux terrasses privatives des logements. Ces 2 appartements duplex, d'une centaine de m<sup>2</sup> chacun, sont pratiquement conçus en miroir le long d'un voile béton central et séparatif. La toiture, cintrée également, est revêtue de zinc et traitée comme une 5<sup>ème</sup> façade pour les occupants de l'opération résidentielle initiale.



# CREATION du NOUVEAU CENTRE-VILLE ZAC CŒUR de VILLE

## Montlouis sur Loire (37) Indre et Loire

MAITRE D'OUVRAGE: SNI / SET - TOURS

ARCHITECTES: Atelier BLM - Philippe MADEC Architecte - BROISSAND Architectes - TRIBU

Augustin BRISEDOU & Faidra KARMANOU Architectes assistants

Surface globale de l'Opération: 13 500 m<sup>2</sup> Coût: 16,20 M€ TTC

Faisabilité/ Projets Opérations & Aménagement en cours

Année: 2008



Montlouis-sur-Loire, village vigneron de longue histoire, a connu le fort développement d'une commune périurbaine de la seconde couronne de l'agglomération Tourangelle. Aujourd'hui, son centre-bourg n'est plus à l'échelle et ne répond plus aux besoins de la ville de plus de 10 000 habitants qu'elle est devenue. Sa lisibilité se brouille, son attractivité s'altère, son animation en particulier commerciale s'affaiblit. Face à ce phénomène préoccupant, la municipalité de Montlouis-sur-Loire a décidé d'engager une politique volontariste de reconquête du centre ancien par la création sur l'ensemble du site de la Zac « Cœur de ville » d'une Zone d'Aménagement Concerté.

Toute commune qui s'étend doit à la fois accueillir les bâtiments nécessaires à l'accroissement de sa population et ouvrir les espaces publics nécessaires aux pratiques sociales de la communauté accrue. Aussi dans ce projet, nous proposons la création d'un jardin public manquant au centre-ville de Montlouis-sur-Loire.

La Zac « Cœur de ville » s'inscrit dans le centre ville, à proximité immédiate de la mairie. Elle est limitée au Nord par la rue de Grippeaux, au Sud par la rue Descartes, à l'Est par la place du 11 novembre et la rue Clemenceau, et enfin à l'Ouest par des parcelles privées.

La revitalisation des 2 hectares de la ZAC « Cœur de ville » a pour objectif de renforcer l'attractivité du centre ville (commerces, équipements publics), tout en accueillant de nouveaux logements dont une partie de logements sociaux. Afin d'intégrer au mieux ce morceau de ville renouvelée au centre-ville existant, le projet inclut un bouclage viaire reliant la rue des Grippeaux à la rue Descartes, bordé de stationnements publics et un jardin public, cœur de la ZAC. Elle crée une porosité du centre-ville pour les piétons et les cycles.

Le programme bâti envisagé sur le périmètre de la ZAC consiste en environ 1 500 m<sup>2</sup> de services (crèche et médiathèque) 850 m<sup>2</sup> de commerces en rez-de-chaussée (rue Descartes) et une centaine de logements, soit environ 10 000 m<sup>2</sup> de SHON résidentielle. Le travail de séquençage des bâtiments (vertical et horizontal, architectural...) prolongera la diversité du bâti environnant. Il s'agit d'éviter la création d'un nouveau morceau de ville monolithique, en contraste brutal avec le paysage construit existant hétérogène. La faible épaisseur des bâtiments doit par ailleurs inciter à la conception d'un maximum de logements traversants.

La commune et l'aménageur ambitionnent la concrétisation d'un projet de centre-ville qualitatif à tous les niveaux : paysage, architecture, qualité du logement, mixité des fonctions et qualité environnementale.

Philippe MADEC architecte juillet 2008